



2, rue des Plantes
78550 Gressey
☎ 01 34 87 66 03
✉ mairie.gressey@wanadoo.fr

CANTINE MUNICIPALE Dossier d'inscription 2011/2012

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription de votre ou vos enfants à la cantine municipale. Nous vous remercions de le déposer **avant le 26 août 2011** dans la boîte aux lettres de la **Mairie de Gressey**. Ces éléments nous permettront de planifier la rentrée scolaire et d'en assurer le bon fonctionnement dès le 5 septembre prochain.

Nous vous informons que les horaires de la cantine municipale sont de 12 h 00 à 13 h 20 les lundi, mardi, jeudi et vendredi durant les périodes scolaires.

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée avant la rentrée scolaire.

Bien cordialement.

Liste des documents obligatoires à fournir :

- **attestation de travail des parents ou photocopie des 3 dernières fiches de paye,**
- **photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile,**
- **la fiche d'inscription mensuelle.**

L'inscription ne sera définitive qu'après réception du dossier complet avant le 26 août 2011 (merci de déposer le dossier sous enveloppe cachetée dans la boîte aux lettres de la Mairie).



2, rue des Plantes
78550 GresseY
☎ 01 34 87 66 03
✉ mairie.gresseY@wanadoo.fr

CANTINE MUNICIPALE DOSSIER D'INSCRIPTION 2011/2012

ENFANT

Nom - Prénom :

Date et lieu de naissance :

Classe : Petite section Moyenne section Grande section

Sexe : Féminin Masculin

PERE si tuteur légal cocher la case

Nom - Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :Port :

Courriel :

Profession :

Téléphone profession :

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

J'autorise la commune de GresseY à utiliser mon adresse courriel pour la correspondance OUI NON

MERE si tuteur légal cocher la case

Nom - Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :Port :

Courriel :

Profession :

Téléphone profession :

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

J'autorise la commune de GresseY à utiliser mon adresse courriel pour la correspondance OUI NON

OBSERVATIONS PARTICULIERES (en cas de régime ou allergies alimentaires, fournir un certificat médical)

.....
.....
.....
.....

AUTORISATION DES PARENTS OU DU RESPONSABLE LEGAL

Pendant la restauration scolaire, les enfants sont sous la responsabilité de la commune de Gressey, soit de 12 h 00 à 13 h 20. En cas d'urgence, nous avons besoin de votre autorisation pour intervenir dans les meilleures conditions.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir l'autorisation ci-dessous.

M autorise le personnel de la cantine municipale de Gressey, à faire pratiquer toute intervention et soins d'urgences et / ou hospitaliser l'enfant	
Date	Signature

Personne(s) majeure(s) à prévenir entre 12 h 00 et 13 h 20 et autorisée(s) à récupérer l'enfant :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

FORMULE (voir règlement intérieur)

Nombre de jours : 1 jour 2 jours 3 jours 4 jours

Jours choisis : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Date du 1^{er} jour de fréquentation :

Formule choisie :

☞ PERMANENT

☞ A JOURS VARIABLES

↳ Ce choix permet d'être inscrit à la cantine municipale pour les parents ayant un planning horaire non fixe. Joindre impérativement une attestation de votre employeur.

☞ EXCEPTIONNEL

↳ Ce choix permet d'être inscrit à la cantine municipale et de venir qu'en cas de besoin, d'une façon imprévisible ou exceptionnelle.

Je certifie que les renseignements portés sur cette fiche sont exacts,

Je joins la fiche d'inscription mensuelle et je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la cantine municipale.

Le

Lu et approuvé

Signature



2, rue des Plantes
78550 Gressesey
☎ 01 34 87 66 03
✉ mairie.gressesey@wanadoo.fr

CANTINE MUNICIPALE

FICHE D'INSCRIPTION MENSUELLE

Nom et prénom de l'enfant :

Mettre une croix dans la (les) case(s) correspondante(s) pour indiquer la (les) présence(s) de l'enfant

SEPTEMBRE 2011					
LUNDI	5		LUNDI	19	
MARDI	6		MARDI	20	
JEUDI	8		JEUDI	22	
VENDREDI	9		VENDREDI	23	
LUNDI	12		LUNDI	26	
MARDI	13		MARDI	27	
JEUDI	15		JEUDI	29	
VENDREDI	16		VENDREDI	30	

Pour toute modification, prévenir 2 jours effectifs avant l'absence (le jeudi pour le lundi, le vendredi pour le mardi, le lundi pour le jeudi, le mardi pour le vendredi) et ce avant 12h00, soit :

- ☛ Par courrier dans la boîte aux lettres de la Mairie,
- ☛ Par fax au 01.34.87.70.33,
- ☛ Par courriel : mairie.gressesey@wanadoo.fr.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la cantine municipale de Gressesey.

Le à

Signature :

Ce document est à retourner à la Mairie **au plus tard le 26 août 2011.**